



Gendarmerie Nationale

A partir du 1^{er} juin 2014, la Gendarmerie Nationale compétente sur le territoire de Verneuil-en-Halatte **est désormais celle de Pont-Sainte-Maxence**

223, rue Charles Frigaux
60700 Pont-Sainte-Maxence
03 44 31 71 17

Le Vernolien

Les Elus vous distribuent le Vernolien tous les mois dans votre boîte aux lettres.

Si vous constatez un oubli, signalez-le à l'accueil de la Mairie (03.44.25.09.08)



Collecte des déchets

Nous rappelons que les containers et les sacs de déchets verts sont à sortir la veille du ramassage, devant votre domicile et à rentrer au plus tard dans la soirée.

Les dates de collecte des déchets verts vous sont communiquées chaque mois sur le Vernolien, les panneaux d'affichage lumineux et sur le site internet de la commune.



Collecte des anciens bacs et sacs

Suite à la mise en place de la conteneurisation et de la phase de rodage, nous vous informons que **depuis le 19 mai**, les équipages de collecte vident uniquement **les bacs fournis par la CCPOH** depuis le mois de septembre 2013.

Les sacs poubelles et les bacs non conformes ne seront plus ramassés.

Si vous n'êtes pas équipés de bacs, n'hésitez pas à contacter : **0800.60.70.01** (appel gratuit).



Mise à jour du plan cadastral

Afin de mettre à jour le plan cadastral, le géomètre J-L Le VAN, aidé d'un chaîneur, sera amené à pénétrer dans certaines propriétés de la commune pour y mesurer tous les changements ne figurant pas sur le plan : constructions nouvelles, additions de construction, garages, vérandas, démolitions, etc...

Période d'intervention du 5 mai au 29 août 2014.

Le géomètre est autorisé, dans l'exercice de ces fonctions, à pénétrer dans les propriétés selon la loi numéro 374 du 6 juillet 1943, article 1^{er}.

Je vous demande donc de lui réserver un bon accueil.

Constitution du Jury d'Assises de l'Oise pour 2015



Tirage au sort public

**Jeudi 12 juin à 17h
Salle du Conseil Municipal**

Permanence de soutien à la parentalité

Ces permanences s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux parents et constituent un lieu d'écoute et de soutien afin d'aider chacun à renouer le dialogue et faciliter les relations. Elles sont menées par une infirmière puéricultrice et respectent un cadre de confidentialité.

Gratuites et anonymes, ces permanences sont réservées aux familles domiciliées sur la commune de Verneuil-en-Halatte. Elles sont prévues **les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis** le matin dans les locaux de la maison de l'enfance. **Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat : 03 44 10 44 05**

Carte Européenne d'Assurance Maladie

Avec le « compte ameli », commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie sans bouger de chez vous.

Vous prévoyez bientôt un séjour dans un pays d'Europe?

Avant de partir, pensez à vous munir de la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**.

En cas de problème médical, elle vous permettra de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos éventuels soins, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour :

- soit vous n'aurez pas à faire l'avance de vos frais médicaux,
- soit vous devrez faire l'avance de vos frais médicaux. Vous serez alors remboursé sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

Pour commander votre CEAM, connectez-vous sur le site gratuit et sécurisé de l'Assurance Maladie, www.ameli.fr, rubrique « mon compte » :

- *Vous avez déjà créé votre compte ?* Indiquez votre numéro de sécurité sociale ainsi que votre code d'accès personnel pour vous identifier et commander votre CEAM

Vous avez oublié votre code personnel ou vous n'avez pas encore créé votre compte ? Cliquez sur le lien « **je demande mon code provisoire** ». Un code provisoire vous sera adressé par voie postale dans les 10 jours.

Le compte ameli : Un geste simple qui vous évite un déplacement ou un appel téléphonique.

Bon à savoir :

Une CEAM est valable 1 an. Chaque membre de la famille doit posséder sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Si votre départ est prévu dans moins de 15 jours, vous pouvez télécharger sur votre compte ameli un certificat provisoire, valable 3 mois, qui pourra être utilisé dans les mêmes conditions qu'une CEAM.



Réforme des rythmes scolaires

Après de nombreuses entrevues, réunions et études menées conjointement avec les services de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, les enseignants et les parents d'élèves, nous appliquerons les horaires scolaires suivants pour les 4 écoles de la ville de Verneuil-en-Halatte :

- **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 OU de 13h45 à 16h00**
- **mercredi de 8h30 à 11h30**

Le service de restauration scolaire méridien mis en place par la commune les lundis, mardis, jeudis et vendredis sera maintenu à l'exclusion du mercredi.

Les enfants pourront être accueillis, en fonction des demandes des parents et sur inscriptions obligatoires, de 15h45 à 16h30 dans les écoles, les modalités du service actuel périscolaire restant inchangées à compter de la prochaine rentrée.

Le ramassage scolaire sera maintenu à 11h30 et à 16h30.

Les associations

Twirling vernolien



Une très bonne saison pour le Twirling Vernolien qui s'est qualifié 2 fois cette année pour les championnats nationaux :

- en avril, en Vendée, où **Lila Lemtai** en catégorie « **benjamine honneur** » a représenté dignement le club, avec une démonstration à la hauteur de son travail intensif fourni cette année.
- en juin, à Rennes pour l'équipe « des minimes excellences ».

Nous leur souhaitons la réussite sportive mais aussi le partage d'émotions qu'offre une telle rencontre !

Les compétitions régionales se sont terminées en mai dernier à Noyon où nos équipes de « **poussines, minimes excellence et juniors honneur** » ont concouru et ont obtenu respectivement les places de **5^{ème} et 6^{ème} au classement**.

Nous remercions nos monitrices, **Justine et Anissa**, sans qui tous ces résultats ne pourraient être obtenus !

Maintenant, place au

gala

le 7 juin à 20h30, au gymnase.

Venez nombreux, nous fêtons nos 25 ans d'existence à Verneuil-en-Halatte !

Concours du 18 mai à Gouvieux. Marion sur Kahuette, pendant la détente



Le 18 mai, les petits comme les grands nous ont agréablement surpris dans leur prestation à l'occasion du **concours officiel de Gouvieux**. Elle était plus qu'honorable face à des cavaliers et chevaux habitués à l'univers des concours.

Bravo à Valentin pour son accession sur le podium. Merci à notre moniteur qui a su les accompagner et leur donner confiance. Du travail est en vue pour les prochains concours !

Le 8 juin, nous vous attendons nombreux **au Centre Equestre** pour soutenir les cavaliers qui se présenteront **au concours de dressage officiel**. Un prix d'élégance sera remis à la fin.

Le 6 juillet, la saison printemps-été se terminera par un **Concours d'entraînement de Sauts d'Obstacles**.

Nous félicitons tous nos cavaliers qui ont, pour la majorité, réussi à décrocher leur degré « Galop » à la fin de leur stage.
A très bientôt.

Karine

A.E.V.H.

L'**A.E.V.H.** (association équestre de Verneuil-en-Halatte) tient à remercier vivement tous ceux (parents, enfants, cavaliers) qui ont participé et nous ont aidés.

Le 4 mai, à l'occasion de **notre chasse aux œufs et kermesse**, ils ont été nombreux, sous un soleil radieux à nous prêter main forte. **Notre baptême poney** a rencontré un vif succès et nous ne manquerons pas de le renouveler.

Le 18 mai, dans les rues de Verneuil pour la cavalcade annuelle, parents et enfants se sont joints au président, Bilou, Danielle et Sandra dans un défilé haut en couleurs ! Le char a battu son record de beauté ! Sur le thème des bonbons, il n'est pas passé inaperçu !!! Merci également à tous les bénévoles et leurs petites mains pour le temps passé à la confection des fleurs et du char. Personne n'aura été indifférent au charme du crocodile qui n'aura d'ailleurs plus jamais le même goût !